



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**IRSN**

INSTITUT DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

## DELEGATION DE SIGNATURE

**Le Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN),**

**Vu les articles L592-45 à L592-49 et R592-39 à R592-61 du code de l'environnement,**

**Vu le décret du 21 avril 2021 portant renouvellement des fonctions du directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire - M. NIEL (Jean-Christophe),**

**Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,**

**Vu l'arrêté du 1er juillet 2013 fixant la liste des personnes morales de droit public relevant des administrations publiques mentionnées au 4° de l'article 1er du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,**

**Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,**

**Vu la note d'organisation IRSN n°1 modifiée relative aux conditions générales d'organisation et de fonctionnement de l'IRSN.**

### DECIDE

**Article 1 :** Délégation de signature est donnée à **M. Stéphane COSTON**, Chef du Service d'évaluation de sûreté Défense (SESD) au sein du PDS-DEND, à l'effet de signer, au nom du Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), dans les domaines relevant de ses attributions :

- les commandes sur accords-cadres et les ordres de services sur contrats d'un montant inférieur à 10K€ H.T.,
- les contrats de vente de biens et de prestations de services d'un montant inférieur à 31K€ H.T.

**Article 2 :** Le délégataire doit rendre compte au délégant des signatures effectuées en vertu de la présente décision.

**Article 3 :** La présente décision abroge et remplace la délégation antérieure. Elle prend effet à compter de la date de sa publication sur le site internet de l'IRSN.

Fait à Fontenay-aux-Roses, le **01/07/2022**

**Le Directeur général de l'IRSN**  
Jean-Christophe NIEL